



Plan d'entreprise pour l'exercice financier 2024-2025

1^{er} mars 2024

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA (CRDSC)

6400 avenue Auteuil
Bureau 245
Brossard, Québec
Canada J4Z 3P5

Téléphone :
1-866-733-7767 (sans frais)
1-514-866-1245 (local)

Sites Internet :
www.crdsc-sdrcc.ca
www.sport-sans-abus.ca
www.commissaireintegritesport.ca

Table des matières

Contexte et gouvernance	1
Mandat statutaire	1
Clientèle	1
Cadre législatif	1
Structure organisationnelle	2
Programme Sport Sans Abus	2
Conseil et personnel	3
Arbitres et médiateurs	4
Enquêteurs et évaluateurs du milieu sportif indépendants	5
Conseil des sanctions en matière de maltraitance dans le sport	5
Directeur des sanctions et résultats	5
Rapport intérimaire sur les activités 2023-2024	6
Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2024-2028	8
Objectifs et initiatives planifiées pour 2024-2025	9
Budget 2024-2025	10

Dans ce document, les termes du genre masculin comprennent tous les genres.

MANDAT STATUTAIRE

La *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (L.C. 2003, ch. 2) (la « Loi ») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « Centre »). Le Centre a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2004, avec pour mission de fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une assistance en la matière.

Outre le mandat statutaire du Centre, le Gouvernement du Canada a, le 6 juillet 2021, désigné le Centre pour établir un mécanisme indépendant pour le sport sécuritaire, afin de superviser la mise en œuvre du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (le « CCUMS ») au sein des organismes financés par le gouvernement fédéral. Le Centre a donc lancé le programme Sport Sans Abus le 20 juin 2022. Suite à l'annonce de la ministre des Sports et de l'Activité physique du 11 décembre 2023, à l'effet que le programme Sport Sans Abus sera retiré du Centre, ce dernier est toujours en attente de directives quant à la transition prévue.

CLIENTÈLE

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les organismes nationaux de sport, organismes de services multisports et centres et instituts canadiens multisports (ensemble les « organismes de sport financés par le gouvernement fédéral ») se dotent d'un mécanisme interne de règlement des différends. Les différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales qui ne sont pas réglés à l'interne sont administrés par le Centre.

Les services de règlement des différends rendus par le Centre peuvent également être offerts dans d'autres situations d'un commun accord. Tous les organismes de sport financés par le gouvernement fédéral, et quiconque leur étant affilié, y compris leurs membres, peuvent convenir de soumettre un différend au Centre et bénéficier de ses services, à condition de remplir certains critères adoptés par le Centre. Le Tribunal antidopage et le Tribunal de protection offrent des services spécialisés dans l'application du Programme canadien antidopage et du programme Sport Sans Abus respectivement.

Lorsque d'autres organismes de sport et leurs membres demandent à recourir aux services du Centre, le Conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au Centre, y compris par le biais de son programme de services rémunérés.

Le programme Sport Sans Abus est maintenant pleinement déployé au niveau national du système sportif. Le Centre comptera sur la collaboration des juridictions provinciales et territoriales, ainsi que d'autres partenaires, pour mettre en place une approche harmonisée visant à offrir des environnements plus sécuritaires pour tous les participants sportifs au Canada. D'ailleurs, la province de la Nouvelle-Écosse est déjà signataire du programme Sport Sans Abus et compte intégrer son premier organisme membre avant le 1^{er} avril 2024.

Les services d'éducation et de prévention du Centre, incluant ceux ayant trait à la prévention de la discrimination, des abus et du harcèlement, sont mis à la disposition de tous les membres de la communauté sportive canadienne.

CADRE LÉGISLATIF

La Loi constitue le Centre, auquel elle confère un statut d'organisme à but non lucratif. Elle énonce sa structure, sa mission, ses pouvoirs et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du Centre un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise que le Centre n'est pas mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, et qu'il n'est ni un établissement public ni une société d'État.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Loi précise que le Centre doit être composé d'un secrétariat de règlement des différends et d'un centre de ressources, mais elle laisse au Centre le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive dans le but d'accroître davantage les capacités dans la communauté sportive canadienne.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du Centre sont assurées par un conseil d'administration composé de 12 administrateurs nommés par le ministre responsable du sport ainsi que du directeur général (ou chef de la direction) du Centre, qui est administrateur d'office. En décembre 2003, le ministre a nommé les tout premiers administrateurs suite à une consultation auprès de la communauté sportive. Les lignes directrices prévues dans la Loi exigent que le Conseil d'administration soit composé d'individus qui : a) sont voués à la promotion et au développement du sport; b) possèdent une compétence et une expérience propres à aider le Centre à réaliser ses objectifs; c) sont représentatifs de la communauté sportive; et d) sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne. En raison de la démission d'un administrateur en octobre 2023, le Centre est en attente de l'annonce par la ministre des Sports et de l'Activité physique pour son remplacement.

Le rôle du conseil d'administration du Centre est de fournir une orientation stratégique, d'approuver son plan stratégique et les politiques nécessaires à sa mise en œuvre, et de s'assurer que la direction du Centre dispose des ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs de performance.

Le chef de la direction, qui exerce ses fonctions à temps plein, est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du Centre, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le Centre, et de la supervision de leur bonne mise en œuvre à travers le Canada. Le chef de la direction et le personnel coordonnent les activités et les projets dans le but de réaliser les objectifs du Centre et de fournir les services prescrits aux parties prenantes du Centre.

PROGRAMME SPORT SANS ABUS

La composante centrale du programme Sport Sans Abus est le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport (le « BCIS »), une division indépendante du Centre chargée d'administrer le CCUMS, à l'aide de processus tenant compte des traumatismes qui sont empathiques, efficaces et qui offrent justice, respect et équité à toutes les parties concernées. Le BCIS est fonctionnellement indépendant de la direction du Centre.

Le Secrétariat de règlement des différends et le Centre de ressources ont aussi vu la portée de leurs activités s'élargir avec la mise en œuvre du programme Sport Sans Abus.

Le Centre a coordonné la création du Conseil des sanctions en matière de maltraitance dans le sport (le « CSMS »), un organe bénévole qui supervise les activités la fonction de Directeur des sanctions et résultats (le « DSR »). Le CSMS est redevable envers la communauté sportive canadienne de traiter des mesures disciplinaires et des sanctions en cas de maltraitance dans le sport. Le Centre n'a aucune autorité opérationnelle sur ce Conseil. Le DSR a la responsabilité générale de défendre les intérêts du sport sécuritaire et a pleine autorité pour imposer des sanctions aux participants des organismes signataires du programme Sport Sans Abus.

Membres du Conseil d'administration pour l'exercice financier 2023-2024 :

Administrateurs actuels au 1^{er} mars 2024 :

- Brad Kielmann, président
- Aaron Bruce
- Pierre Chabot
- Katie Damphouse
- Iñaki Gomez
- Kevin Kelly
- Marie-Claude Asselin (chef de la direction, *ex officio*)
- Heather Kemkaran-Antymniuk
- Nick Lenehan
- Lanni Marchant
- Dorianne Mullin
- Alice Strachan

Membres du personnel au 1^{er} mars 2024 :

Administration :

- Marie-Claude Asselin, Chef de la direction
- Rick Hunger, Directeur principal
- Tanya Gates, Directrice des opérations
- Claudine Lanouette, Directrice des finances
- Jennifer Monk, Gestionnaire principale, Communications
- Michael Vamelkin, Technicien informatique
- Stéphanie Houle, Adjointe exécutive
- Meryem Lazrak, Spécialiste de comptabilité et de finance

Secrétariat de règlement des différends :

- Alexandra Lojen, Gestionnaire principale du Tribunal
- Jérôme Fontaine-Benedetti, Gestionnaire de dossiers
- Guillaume Boisseau, Gestionnaire de dossiers

Centre de ressources :

- Liddia Touch Kol, Gestionnaire du Centre de ressources
- Nikolas Martin, Coordonnateur de soutien et bien-être

Bureau du Commissaire à l'intégrité du sport :

- André Lepage, Commissaire par intérim
- Valérie Allard, Conseillère spéciale au Commissaire par intérim
- Sarah Atkinson, Conseillère principale, Enquêtes et évaluations
- Kirsten Whelan, Directrice des opérations de gestion de dossiers
- Ashley Csiszer, Spécialiste de programme
- Benjamin Bernier, Coordonnateur de programme
- Ariane Lamoureux, Coordonnatrice de programme
- Spencer Walker, Coordonnateur de programme
- Thomas Ibrahim, Administrateur du registre et des bases de données
- Isabelle Fraser, Assistante du programme

Les comptables agréés de la firme Baker Tilly ont été nommés par le Conseil d'administration comme vérificateurs indépendants pour l'exercice 2023-2024.

Le Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) fournit des services de comptabilité au Centre.

Arbitres et médiateurs désignés jusqu'au 30 avril 2025, par province :

Alberta

Brian Conway (Arbitre)
Julie Hopkins (Arbitre)
Sue Lambert (Médiatrice)
Michelle Simpson (Médiatrice et arbitre)
John Harrison Welbourn (Arbitre)

Colombie-Britannique

Paul Denis Godin (Médiateur)
Peter Lawless (Arbitre)
Hugh McCall (Médiateur et arbitre)
JJ McIntyre (Arbitre)
Carol Roberts (Médiatrice et arbitre)
Paul Singh (Médiateur)
Sylvia Skratek (Médiatrice et arbitre)
Harveen Thauli (Médiatrice et arbitre)
Robert Wickett (Arbitre)

Manitoba

Jeffrey Palamar (Arbitre)

Nouveau-Brunswick

Darlene Doiron (Médiatrice)

Nouvelle-Écosse

David Merrigan (Arbitre)

Ontario

Bruce Ally (Médiateur)
L'honorable Robert P. Armstrong (Arbitre)
Larry Banack (Médiateur et arbitre)
David Bennett (Médiateur et arbitre)
Roger Bilodeau (Arbitre)
Andrea Carska-Sheppard (Arbitre)
Kimberly Cork (Médiatrice)
John Curtis (Médiateur)
Jonathan Fidler (Médiateur et arbitre)
Dana Hirsh (Arbitre)
Marvin Huberman (Arbitre)
Janice Johnston (Médiatrice et arbitre)

Ontario (suite)

Richard H. McLaren (Arbitre)
James Minns (Médiateur et arbitre)
Robert Néron (Arbitre)
Aaron Ogletree (Médiateur et arbitre)
Gordon E. Peterson (Médiateur et arbitre)
Stephen Raymond (Médiateur et arbitre)
Nadini Sankar-Peralta (Médiatrice et arbitre)
Christine Schmidt (Médiatrice et arbitre)
Laurie Sherry (Médiatrice)
Anne Sone (Médiatrice)
Allan Stitt (Médiateur et arbitre)
Matthew Wilson (Médiateur et arbitre)

Québec

Marie-Claire Belleau (Médiatrice)
Patrice M. Brunet (Arbitre)
Céline Chopin (Médiatrice)
Sarah Daitch (Médiatrice)
Hélène de Kovachich (Médiatrice)
Stephen L. Drymer (Médiateur et arbitre)
Paul Fauteux (Médiateur)
L. Yves Fortier (Médiateur et arbitre)
Dominique Fortin (Médiatrice)
Clarisse N'Kaa Batera (Médiatrice)
Peter Moraitis (Médiateur)
Éric Ouellet (Médiateur et arbitre)
Richard W. Pound (Arbitre)
Janie Soublière (Arbitre)
Louis-Marie Vachon (Médiateur et arbitre)
Patrick Zakaria (Médiateur)

Saskatchewan

Tim Nickel (Médiateur)
Charmaine Panko (Médiatrice et arbitre)
Ambrosia Varaschin (Arbitre)

Terre-Neuve-et-Labrador

James Oakley (Médiateur et arbitre)

Participant au Programme de mentorat pour les femmes arbitres :

Marie-Claire Belleau (Québec)
Kim Bodnarchuk (Saskatchewan)
Robin Dodokin (Ontario)
Kasia Kieloch (Manitoba)
Rekha Lakra (Ontario)

Laurence Marquis (Québec)
Clarisse N'Kaa Batera (Québec)
Tiffany Paulsen (Saskatchewan)
Liz Roberts (Ontario)

Enquêteurs et évaluateurs indépendants du BCIS, par province :

Alberta

Jeff Bzowey (Enquêteur)
Jennifer Hawkins (Enquêtrice / Évaluatrice)
Marlene Hope (Enquêtrice / Évaluatrice)
Jen Magnus (Évaluatrice)
Jason Oglesby (Enquêteur)
Bob Stenhouse (Enquêteur / Évaluateur)

Colombie-Britannique

Paula Butler (Enquêtrice)
Sarah Chamberlain (Enquêtrice / Évaluatrice)
Pamela Connolly (Enquêtrice)
Katelynn Denny (Enquêtrice)
Kevin Fadum (Enquêteur)
Robyn Gervais (Enquêtrice / Évaluatrice)
Kyra Hudson (Enquêtrice / Évaluatrice)
Sarah Lumsden (Enquêtrice / Évaluatrice)
Matt Malone (Enquêteur)
Shelina Nealini (Évaluatrice)
Maryse Séguin (Enquêtrice)
Brian Simmons (Enquêteur)
Lisa Southern (Enquêtrice / Évaluatrice)
Leanne Walsh (Enquêtrice / Évaluatrice)

Manitoba

Marc Eger (Enquêteur)
Sherri Walsh (Enquêtrice)

Nouveau-Brunswick

Trisha Perry (Enquêtrice / Évaluatrice)

Ontario

Gita Anand (Enquêtrice)
Ivana Bozinovic (Enquêtrice)

Ontario (suite)

Julia Burke (Enquêtrice)
Naomi Calla (Enquêtrice)
Brenda Culbert (Enquêtrice)
Scott Doran (Enquêteur)
Nick Duley (Enquêteur)
Mihad Fahmy (Enquêtrice)
Jo-Ann Fennessey (Enquêtrice / Évaluatrice)
Megan Forward (Enquêtrice / Évaluatrice)
Paul Gee (Enquêteur)
William Goldbloom (Enquêteur / Évaluateur)
Sandeep Joshi (Enquêteur)
Jessica Kearsy (Enquêtrice / Évaluatrice)
Andrea Lowes (Enquêtrice)
Lise Maclean (Enquêtrice / Évaluatrice)
Kenneth McCarthy (Enquêteur)
Parisa Osborne (Enquêtrice / Évaluatrice)
Natasha Persaud (Enquêtrice)
Ashley Richards (Enquêtrice)
Colin Taggart (Enquêteur)
Antonio Urdaneta (Enquêteur)
Grace Vaccarelli (Enquêtrice / Évaluatrice)
Sarah Vokey (Enquêtrice / Évaluatrice)
Jennifer White (Enquêtrice)
Jennifer Wootton (Enquêtrice / Évaluatrice)

Québec

Joanne Brodeur (Enquêtrice / Évaluatrice)
Marie Garel (Enquêtrice)
Laurent Godbout (Enquêteur)
Magalie Poulin (Enquêtrice)
Marie-Pierre Renaud (Enquêtrice / Évaluatrice)

Membres du Conseil des sanctions en matière de maltraitance dans le sport :

- Dean Howie, président
- John Martelli
- Emily Cameron-Blake
- Katherine White (Cornish)
- Katherine Haber

Directeur des sanctions et résultats :

- Dasha Peregoudova, Directrice des sanctions et résultats (Ontario)
- David Kellerman, Directeur adjoint des sanctions et résultats (Québec)

RAPPORT INTÉrimAIRE SUR LES ACTIVITÉS 2023-2024

Fournir des services de règlement des différends sportifs

- Du 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024, le Centre a été saisi de 96 différends sportifs, dont 33 en lien avec la maltraitance, 30 à propos de la sélection, cinq relatifs à la discipline, neuf concernant l'octroi des brevets d'athlètes, sept autres types de différends et 12 allégations de violation des règles antidopage. Quatre dossiers découlant du programme Sport Sans Abus ont fait l'objet d'une médiation par des médiateurs du sport sécuritaire et six contestations de décisions du DSR ont été portées devant le Tribunal de protection.
- Le Code canadien de règlement des différends sportifs 2023 a été publié suivant des amendements aux règles du Tribunal de protection afin de les adapter au programme Sport Sans Abus.
- En réponse à des besoins grandissants de professionnels bilingues, un appel de candidatures ciblant les médiateurs en sport sécuritaire et des médiateurs-arbitres neutres bilingues a été lancé en juin 2023. Cinq nouveaux médiateurs et un médiateur-arbitre neutre ont été sélectionnés.
- Deux participantes au Programme de mentorat pour les femmes arbitres ont satisfait aux exigences du programme et ont été ajoutées à la liste à titre d'arbitres.
- La Conférence des médiateurs et arbitres 2024 s'est tenue en collaboration avec le Tribunal Arbitral du Sport. Les médiateurs et arbitres, employés et administrateurs du Centre ont bénéficié de formations sur des sujets tels que l'amélioration de l'efficacité des procédures, la protection des parties et témoins vulnérables, le langage inclusif dans la rédaction de décisions, la protection des données et la sécurité informatique, la manipulation de compétitions, l'impact des normes de protection de la vie privée dans les affaires de dopage, des enjeux de droits de la personne, la justice naturelle lors de plaintes anonymes, ainsi que la santé mentale pour les professionnels.

Renforcer la capacité de la communauté sportive à prévenir et régler les différends

- Le personnel du Centre a offert 37 présentations et ateliers, incluant un panel à la conférence Safe Sport International de 2023, et a tenu un kiosque lors de huit événements de la communauté sportive lors desquels il a distribué des outils et ressources de prévention et de règlement du Centre.
- Deux séries de trois webinaires chacune ont été proposées à la communauté sportive. Les sujets abordés comprenaient le rôle des dirigeants sportifs dans la promotion d'environnements sportifs sécuritaires, l'application d'une perspective intersectionnelle, les meilleures pratiques pour la communication de politiques en sport sécuritaire, les causes des différends et stratégies de prévention, l'adoption de saines politiques de sélection d'équipes et la démystification des types de services de règlement des différends. Approximativement 800 participants s'y sont inscrits.

Soutenir l'intégrité dans le sport

- Le BCIS a célébré sa première année d'activités. Des ententes de services pour le programme Sport Sans Abus ont été signées avec 91 organismes de sport financés par le gouvernement fédéral, un portail pour les signataires a été lancé et quatre séances d'information ont été offertes aux signataires.
- Une version annotée du CCUMS a été publiée, ainsi qu'un outil interactif destiné à simplifier et à faciliter la compréhension des droits et des responsabilités des participants dans le cadre du CCUMS.
- Un processus de sélection a été tenu afin d'agrandir les unités d'enquêtes et d'évaluations du milieu sportif du BCIS. Les nouveaux membres ont été intégrés et une formation supplémentaire a été offerte à tous les membres lors d'une session en personne à Calgary.

- Les préparatifs sont en cours pour la publication du registre des sanctions Sport Sans Abus d'ici le 31 mars 2024.
- La Ligne d'assistance Sport Sans Abus (anciennement Ligne d'assistance du sport canadien) a traité 1 598 demandes d'aide de membres de la communauté sportive entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024. Les téléphonistes ont reçu une formation complémentaire sur la gestion des conversations difficiles.
- Les services d'aide juridique ont été utilisés par 40 clients depuis le 1^{er} avril 2023. Un processus de recrutement est en cours pour augmenter le nombre d'avocats y participant.
- Des services professionnels de santé mentale ont été fournis à 11 clients par le biais du Programme de soutien en santé mentale.
- Le Programme de subventions de recherche Sport Sans Abus a lancé un second appel de propositions. Suite aux premières expressions d'intérêt, 12 chercheurs ont été invités à soumettre une proposition complète en vue d'obtenir un financement.
- Dans le cadre du Programme d'accréditation en éducation Sport Sans Abus, un quatrième cycle d'évaluation est en cours pour l'ajout d'autres programmes d'éducation et de formation en sport sécuritaire.
- En plus d'avoir déjà une entente formelle avec Sport Nova Scotia, le Centre est activement en dialogue avec d'autres provinces et territoires à titre de clients potentiels du programme Sport Sans Abus.

Viser l'excellence organisationnelle

- Un nouveau plan stratégique pour le Centre ainsi qu'un plan d'affaires quinquennal pour le programme Sport Sans Abus ont été élaborés à la suite d'une série de consultations internes et externes avec les parties prenantes.
- La politique de ressources humaines du Centre a fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour approfondis pour s'aligner sur le Code canadien du travail.
- Étant donné que le personnel du Centre opère principalement dans un environnement de télétravail, son bureau a été relocalisé dans un espace plus accessible et plus abordable.
- Les systèmes de communication et de technologies de l'information du Centre ont été mis à niveau pour faciliter le télétravail, soutenir la croissance de l'organisme et améliorer la sécurité des données.
- Le Centre s'est conformé à ses obligations législatives et contractuelles.

NOTRE VISION

Une culture d'équité, d'intégrité et de respect est prônée dans le sport canadien et au-delà.

NOS VALEURS

Ces valeurs fondamentales guident et inspirent nos actions et nos décisions.

- **Collaboration** - Nous encourageons activement la collaboration à l'intérieur et à l'extérieur de notre organisme afin de tirer parti de la diversité des points de vue et d'atteindre des objectifs collectifs.
- **Intégrité** - Nous nous efforçons constamment de gagner la confiance de nos clients et de nos partenaires par la transparence, la compétence et des normes élevées de conduite éthique.
- **Équité** - Nous sommes indépendants, impartiaux et respectueux de toutes les parties, de sorte que nos clients et partenaires peuvent compter sur nous pour être équitables.
- **Excellence** - Nous accomplissons notre mission en faisant preuve d'efficacité, d'accessibilité, de professionnalisme et de compassion.
- **Droits de la personne** - Les personnes sont au cœur de notre action. À ce titre, nous nous engageons à respecter et à promouvoir les droits de la personne, en veillant à ce que nos actions et nos décisions contribuent à une société juste et équitable.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2024-2028

Les priorités stratégiques du Centre pour 2024-2028 sont :

- 1) **Offrir des services de règlement des différends pertinents** - Déployer des services de règlement des différends de premier plan pour régler les différends sportifs actuels et évolutifs.
- 2) **Bâtir un système sportif plus sécuritaire et équitable** - Favoriser la justice, la sécurité, l'équité et l'inclusion en renforçant les capacités des organismes de sport et leurs acteurs en promouvant des comportements motivés par l'éthique dans le sport canadien.
- 3) **Assurer la viabilité et l'excellence organisationnelles** - Renforcer la capacité du Centre à assurer une agilité et une viabilité organisationnelles, ainsi qu'une prestation de services à valeur ajoutée.

Offrir des services de règlement des différends pertinents

Initiatives :

- Renouveler la liste des médiateurs et des arbitres pour répondre à l'évolution des besoins quant aux services du tribunal ;
- Collaborer avec les parties prenantes concernées pour évaluer les services de règlement des différends nécessaires en matière de lutte contre la manipulation de compétitions ;
- Créer de nouvelles ressources pour aider les parties non-représentées à comprendre le processus de règlement des différends ; et
- Concevoir un nouveau cadre pour l'offre de services payants pour la gestion de dossiers et le règlement des différends.

Bâtir un système sportif plus sécuritaire et équitable

Initiatives :

- Collaborer avec des experts afin de mieux comprendre les besoins de la communauté sportive et de développer des outils et des ressources pratiques pour la prévention des différends ;
- Continuer à offrir une éducation pertinente en matière de prévention des différends par le biais d'ateliers et de webinaires ;
- Accroître l'engagement et la sensibilisation de la communauté sportive par l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication ;
- Contribuer à l'élaboration de modèles de politiques et de guides à l'intention des organismes à tous les niveaux du système sportif ;
- Maintenir les services de la Ligne d'assistance Sport Sans Abus et du Programme d'aide juridique et bonifier l'offre de services en santé mentale ;
- Établir des normes de services et raffiner les procédures internes afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des plaintes du BCIS ;
- Poursuivre la prestation de tous les services actuels du programme Sport Sans Abus, sans impact sur l'expérience client, pendant sa transition hors du Centre ; et
- Collaborer avec le gouvernement du Canada pour assurer une transition réussie du BCIS.

Assurer la viabilité et l'excellence organisationnelles

Initiatives :

- Procéder à une analyse des pratiques de gouvernance du Centre et établir un plan d'action pour s'assurer qu'elles sont conformes au Code de gouvernance du sport canadien ;
- Continuer de promouvoir un environnement de travail respectueux pour les employés, les bénévoles et les professionnels du règlement des différends ; et
- S'assurer que les politiques du Centre soient conformes à la Loi, à ses règlements administratifs ainsi qu'à toutes ententes dont le Centre est signataire.

BUDGET 2024-2025

Afin de réaliser les objectifs et initiatives planifiées pour 2024-2025, le budget de base ou de référence proposé pour cet exercice financier est de 1 500 000 \$* et est réparti comme suit :

ADMINISTRATION	100 000
GOUVERNANCE	55 000
RESSOURCES HUMAINES	850 000
LANGUES OFFICIELLES	70 000
OPÉRATIONS	425 000

Conformément aux objectifs et aux initiatives planifiées pour 2024-2025, le budget de financement proposé au-delà du niveau de référence pour cet exercice est de 6 000 000 \$, réparti selon les activités suivantes :

Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport	3 325 000
Ligne d'assistance Sport Sans Abus	250 000
Centre de ressources Sport Sans Abus	1 030 000
Tribunal de protection	645 000
Unités d'enquêtes et d'évaluation du milieu sportif	500 000
Communication et marketing	250 000

* *Tout en reconnaissant que le niveau de référence du financement du Centre est actuellement plafonné à 1 100 000 \$, le conseil d'administration estime qu'il n'est plus possible de faire face à l'augmentation du nombre de cas et de fournir la même qualité de services avec le même budget qu'en 2015, lorsque ce niveau a été augmenté pour la dernière fois.*